

au coût du séchage. Il y a une autre raison de ne pas utiliser tous les séchoirs. Les frais ne se limitent pas à la location. Il faut aussi tenir compte du transport par camion, des chargeurs de grain et du carburant nécessaire pour alimenter ces machines, du coût de l'entreposage et de la main-d'œuvre. Tous ces frais s'additionnent et augmentent le coût du séchage du grain.

Le Syndicat du blé de la Saskatchewan a fait une expérience. Il a installé, à 25 pieds d'un élévateur local pour respecter les normes de l'assurance-incendie, un séchoir MC600, à débit continu. Il a acheté 10,033 boisseaux de blé pour \$10,584. Après avoir séché le blé, il lui restait 9,267 boisseaux, qui valaient davantage le boisseau, \$11,260 au total. Le séchage avait entraîné une perte nette de 716 boisseaux. Il y avait donc bénéfice de \$675, après le séchage. D'autre part, malgré ce bénéfice de \$675 sur la valeur des 10,000 boisseaux, les frais—et le Syndicat du blé a fait un relevé méticuleux des chiffres au cours de l'expérience—pour 66 heures de séchage, à \$13 l'heure, atteignaient \$858. Cela représente donc une perte nette de \$182.65 pour les 10,033 boisseaux de blé d'abord achetés. Voilà une autre raison pour laquelle les cultivateurs n'emploient pas tous les séchoirs disponibles.

Les cultivateurs savent, même si le ministre d'État l'ignore, que dans bien des cas, après avoir payé le séchage et les frais connexes, ils sont encore moins avancés. Offrir une avance supplémentaire de \$600 n'est même pas une amorce de solution; c'est fermer les yeux sur le crime.

On a vu des cas où, dans les régions du Nord de la province, le blé a germé ou a commencé à chauffer, une fois rendu à l'élévateur. Ces cas sont rares, mais la situation va s'envenimer avant de s'améliorer. Les cultivateurs ont transporté leur blé, mais parce qu'il était de qualité inférieure, ils n'ont obtenu que 91 ou 98c. le boisseau; et ils avaient déjà accepté une avance de \$1. Ils n'ont même pas reçu assez d'argent pour rembourser cette avance, et voilà que le ministre leur suggère d'accepter un autre 10c.

Les séchoirs ne sont pas tous employés pour une autre raison. Les cultivateurs veulent naturellement—c'est fort compréhensible; je ferais de même, tout comme mes honorables vis-à-vis, j'en suis sûr,—épargner toutes les dépenses, le temps et les efforts possibles en temporisant et en tendant de faire accepter par l'élévateur tout le blé humide possible en vertu du quota de trois

[M. Benjamin.]

boisseaux. Je le répète, c'est tout à fait raisonnable; je ferais la même chose; tous les députés en feraient autant s'ils étaient dans la même situation. Le cultivateur n'est donc pas pressé d'employer les séchoirs.

Il ne s'agit pas d'apathie ni d'optimisme béat de la part des agriculteurs, mais eux se plaignent de l'apathie et de l'optimisme béat du gouvernement. Cette attitude du gouvernement a renforcé leur mécontentement. Si le gouvernement ne veut rien faire quant à la dessiccation du grain, les agriculteurs se demanderont pourquoi ils en paieraient tous les frais.

J'ai donné six raisons dont certaines sont plus importantes que d'autres, qui expliquent pourquoi les séchoirs à grain ne sont pas utilisés au maximum. L'importance de la raison dépend de la région de l'Ouest d'où l'on vient. Je voudrais avoir tort, monsieur l'Orateur, mais je crains que malgré nos espoirs ce programme de paiements anticipés additionnels ne pousse pas les fermiers à utiliser davantage les séchoirs. Je crains que bien des fermiers continuent d'attendre et de voir venir. Tant que la température se maintiendra à  $-35^{\circ}$  ou  $-40^{\circ}$ , la situation ne changera pas. Comme le député d'Assiniboia (M. Douglas) et le député de Saskatoon-Biggar (M. Gleave) peuvent vous le dire, si l'agriculteur doit déboursier pour faire charger son grain dans les camions, le livrer aux séchoirs et le ramener à la ferme par un temps de  $-40^{\circ}$ , les séchoirs tourneront à vide.

Qu'on me comprenne bien: nous ne rendons pas le gouvernement responsable du mauvais temps. Il est responsable de bien assez de choses sans cela. J'en donne l'assurance au ministre, mes collègues, moi-même et les honorables députés à ma droite, nous signalons les faits au gouvernement sans nous affoler. En toute franchise, je dirai que j'ai été en colère pendant des semaines à cause de la situation. A mon avis, le ministre et les députés de l'Ouest étaient aussi mécontents et déçus de voir leurs collègues, en particulier dans les hautes sphères ne pas comprendre l'ampleur du problème ni la nécessité de paiements anticipés pour le résoudre. Monsieur l'Orateur, si le ministre d'État réussissait à convaincre le ministre des Finances (M. Benson) de se fendre de ce montant, c'est avec joie que je le décorerais et que je l'applaudirais en plein midi sur la place de l'hôtel de ville en présence de tous ses électeurs.